

# Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

## *Territoire concerné*

---

### Olivet



## *Date de mise en œuvre du projet*

---

2021-2023

## *Description du projet Objectif Climat 2030*

---

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

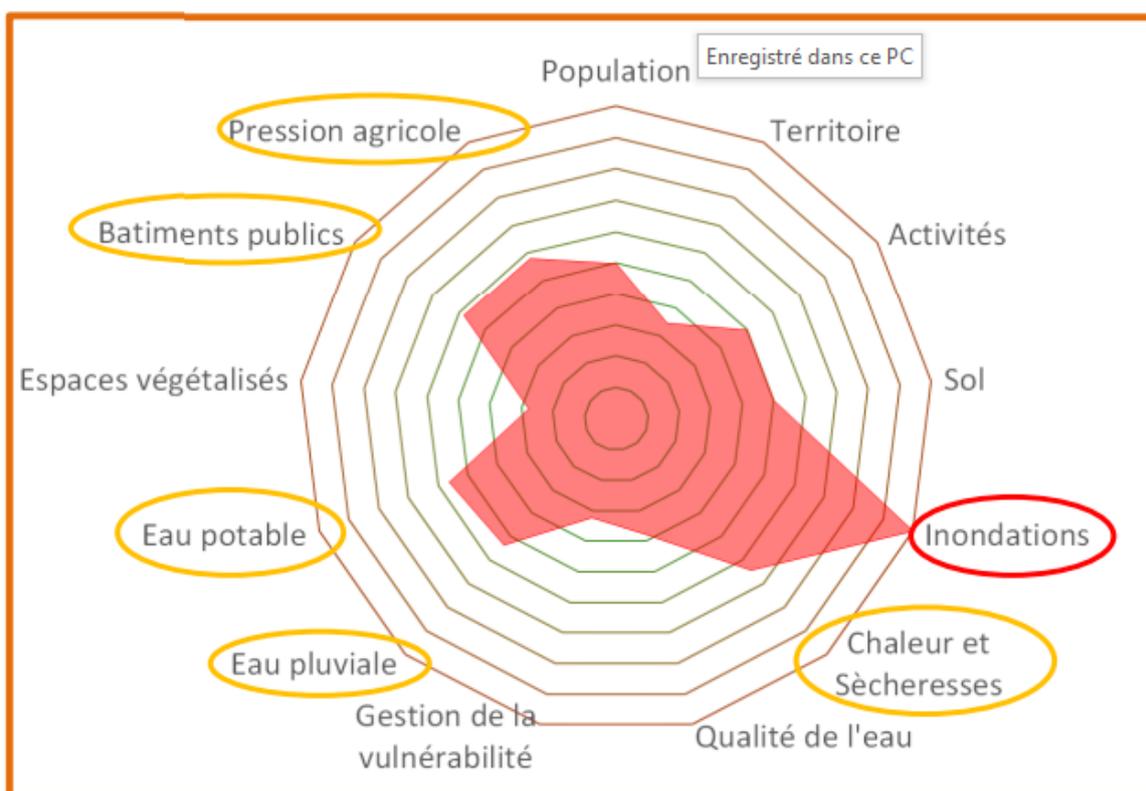
Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

## Synthèse de l'état des lieux de la vulnérabilité



## Proposition de plan d'actions

### ♦ Inondations

- 1.1 Organiser un évènement pour communiquer sur les repères de crue de la ville
- 1.2 Sensibiliser les habitants pour réaliser leur « Plan familial de mise en sureté »
- 1.3 Inciter les habitants à s'inscrire au système d'alerte
- 1.4 Organiser des exercices de mise en situation avec la Réserve communale de sécurité civile et les habitants
- 1.5 Diffuser le guide « Vivre en zone inondable » et le DICRIM aux nouveaux habitants

## 🔥 Fortes chaleurs et sécheresses

- 2.1 Aménager des espaces de fraîcheur dans les cours d'écoles
- 2.2 Compléter la liste des personnes vulnérables en diversifiant les canaux de recensement et en s'appuyant sur les professionnels médicaux-sociaux
- 2.3 Sensibiliser les habitants sur les économies d'eau et restrictions en période de sécheresse

## 🔥 Pression agricole sur la ressource en eau

- 3.1 Dans le cadre de la ZAP, favoriser l'installation de productions faiblement consommatrices d'eau

## 🔥 Gestion des eaux pluviales, récupération et réutilisation

- 4.1 Réaliser un projet urbain exemplaire sur la gestion alternative des eaux pluviales et s'en servir comme démonstrateur auprès du public
- 4.2 Généraliser les trottoirs perméables en dehors du centre-ville
- 4.3 Communiquer sur les différentes façons d'infiltrer ou récupérer l'eau pluviale
- 4.4 Inciter les habitants à adapter leurs habitations au changement climatique en utilisant un bâtiment public comme exemple

## 🔥 Consommation et distribution d'eau potable

- 5.1 Étudier la réutilisation d'eaux usées d'une des piscines pour l'arrosage des espaces verts
- 5.2 Dans les bâtiments publics, installer des robinets détecteurs, mousseurs ou réducteurs de débit pour réaliser des économies d'eau
- 5.3 Sensibiliser les habitants sur les économies d'eau

## 🔥 Plan de gestion de la vulnérabilité face aux aléas

- 6.1 Former la réserve communale aux enjeux liés au changement climatique et à ses conséquences
- 6.2 Sensibiliser les habitants à l'adaptation au changement climatique par une journée de sensibilisation ludique et conviviale à l'occasion des « 24h de la biodiversité »

## 🔥 Sols, érosion et coulées de boues

- 7.1 Informer sur les risques liés au retrait-gonflement des argiles et les moyens de s'en prémunir

## 🔥 Gestion des espaces verts et place du végétal en ville

- 8.1 Formaliser une liste de végétaux à privilégier pour leur origine locale et leur résistance à la sécheresse
- 8.2 Favoriser au maximum la végétalisation dans les nouveaux projets urbains
- 8.3 A titre exemplaire et pédagogique, aménager un « jardin sec » et un « jardin de pluie »
- 8.4 Mettre en place une information du public sur les allergies

***Avec le soutien de***

---



L'agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire

Date de rédaction de la fiche : 12/12/2023